



INTERNATIONAL COFFEE ORGANIZATION  
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL CAFÉ  
ORGANIZAÇÃO INTERNACIONAL DO CAFÉ  
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

PM 25/13

19 mars 2013

Original : anglais

F

**Rapport du Comité de promotion et de développement des marchés sur la 5<sup>e</sup> réunion du 4 mars 2013**

1. Le Comité de promotion et de développement des marchés s'est réuni à Londres le 4 mars 2013 pour la cinquième fois en vertu de l'Accord international de 2007, sous la présidence de M. Andrea Illy (Union européenne – Italie).

**Point 1 : Adoption de l'ordre du jour**

2. Le Comité a adopté l'ordre du jour figurant dans le document PM-20/12 Rev. 1.

**Point 2 : Élection du président et du vice-président pour 2012/13**

3. Le Comité a décidé de renouveler le mandat de M. Andrea Illy (Union européenne – Italie) au poste de président et de M. Rodolfo Trampe (Mexique) au poste de vice-président pour 2012/13.

**Point 3 : Promotion et développement des marchés dans le cadre de l'Accord de 2007**

4. Le Président a indiqué que, depuis la dernière réunion, il a travaillé en étroite collaboration avec le Secrétariat aux préparatifs de mise en œuvre du Plan de promotion et de développement des marchés approuvé par le Conseil en septembre 2012 (voir le document ICC-109-13). Il a reçu des commentaires positifs sur le plan et un soutien à sa mise en œuvre de la part des grands pays exportateurs et importateurs et du secteur privé. Expo 2015 à Milan sera une excellente occasion de promouvoir le café, avec près de 20 millions de visiteurs attendus ; le Président continue d'étudier la possibilité que l'Italie accueille en même temps la prochaine Conférence mondiale du café, compte tenu des synergies avec Expo 2015. Dans le cadre du Plan, les activités de l'OIC se concentreront sur la promotion de la valeur au moyen de la qualité, de la santé et de la durabilité. Aucun

budget n'a été proposé, l'OIC jouant le rôle de catalyseur en développant un réseau de partenaires et d'agents de promotion qui mettront en œuvre le plan sur une base volontaire. Le document PM-24/13 contient des projets d'accords avec des agents de promotion et des partenaires, ainsi qu'une liste d'agents de promotion potentiels. Cette liste servira à recommander des partenaires qui participeront au réseau, à l'invitation de l'OIC, et à coordonner leurs activités. Les accords sont souples et proposent des directives pour les activités des différentes parties, sous la direction générale du Comité et d'un comité directeur, afin de s'assurer que les communications et les activités sont conformes aux valeurs du Plan. Suite à de nouvelles discussions avec des partenaires potentiels, le concept d'une formule générale, comme "Le café = qualité de vie", qui pourrait servir dans les communications, ne sera peut-être pas nécessaire étant donné le large éventail des caractéristiques linguistiques et culturelles des pays participants.

5. Les Membres ont noté que le document PM-24/13 a été distribué très récemment et que son examen nécessiterait davantage de temps ; ils ont suggéré qu'il serait préférable d'adopter une approche plus simple qu'un accord formel qui pourrait être contraignant. On a également fait valoir qu'un agent de promotion pourrait être soit un individu soit une institution comme une association nationale du café.

6. Le Comité a noté que, comme il a été suggéré à la dernière réunion, le document PM-21/12, dans lequel figure un projet de mandat d'un Groupe directeur de la promotion, a été préparé pour aider le Président du Comité à mettre en œuvre le Plan. Le document a été examiné par un groupe de travail ouvert à tous les intéressés et composé du Brésil, du Costa Rica, de l'Union européenne, de l'Inde, de l'Indonésie, du Mexique, de la Tanzanie et des États-Unis, et a été distribué à tous les Membres pour qu'ils communiquent leurs observations avant le **4 février 2013**. Aucun commentaire n'avait été reçu à cette date. Suite à des discussions sur ce point, le Comité a décidé d'adopter le mandat du Groupe directeur, soulignant qu'il serait composé de quatre Membres exportateurs et de deux Membres importateurs pour une période de deux ans à compter d'octobre 2013.

7. Le Comité a noté que *P&A International Marketing* a continué à faire fonctionner *CoffeeClub*, conformément au contrat passé avec l'OIC. La participation au réseau n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant la mise à jour pour raison de compatibilité avec la version 2.0 d'Internet. Pour que le réseau retrouve son niveau de participation, une médiation plus active sera nécessaire, y compris des informations dans d'autres langues que l'anglais, bien que cela ne soit pas compatible avec le modèle actuel. *P&A International Marketing* poursuivra ses efforts pour développer un modèle viable et est à la disposition des Membres pour étudier les modalités d'un soutien du Plan et des stratégies par *CoffeeClub*. Un lien vers *CoffeeClub* est affiché sur le site web de l'OIC et les Membres ont été encouragés à y participer activement.

8. En ce qui concerne le café et la recherche, le Comité a noté que le Directeur exécutif a participé à la 24<sup>e</sup> Conférence internationale sur la science du café (ASIC) au Costa Rica en novembre 2012 et que, comme convenu en septembre 2012, les Membres exportateurs ont apporté une contribution financière de 5000 dollars à partir du Fonds de promotion, à cette manifestation.

**Point 4 : Fonds de promotion et Fonds spécial de l'OIC**

9. Le Comité a noté que, lors de la dernière réunion, le Président avait indiqué que si les Membres exportateurs décidaient d'allouer des ressources du Fonds spécial au développement des programmes sur le café et la santé avec l'Institut scientifique d'information sur le café (ISIC), cet institut envisagerait la possibilité de fournir un financement de contrepartie. Le Président a indiqué que l'ISIC était disposée à examiner une proposition de Membres exportateurs et la possibilité d'un financement de contrepartie. Suite à des consultations, les Membres exportateurs sont en principe disposés à envisager d'utiliser une partie du Fonds spécial pour des activités de promotion, étant entendu que des fonds de contrepartie seront fournis par les Membres importateurs, et le solde pour des projets. Des éclaircissements devront être apportés sur la façon dont les ressources seront utilisées avant qu'une décision finale puisse être prise. Le Président en discutera avec les représentants du Brésil, de la Côte d'Ivoire, du Guatemala et de l'Indonésie cette semaine, puis les Membres exportateurs examineront cette question plus avant. Le Comité a également noté que la Turquie avait une expérience considérable dans la promotion des noisettes, y compris la création d'un fonds et l'engagement d'activités visant à promouvoir les aspects santé, et qu'elle était disposée à partager cette expérience avec les Membres. Les Membres se sont félicités de cette offre.

**Point 5 : Mise en œuvre du Programme d'amélioration de la qualité du café (PAQ)**

10. Le Chef des opérations a présenté le document PM-23/13 dans lequel figure un rapport sur le PAQ pour les années civiles 2005 à 2012 et a déclaré que 32 Membres exportateurs de l'Accord de 2007 appliquaient la Résolution 420, dont 25 respectaient intégralement les critères de cette résolution. Ces 32 Membres représentaient environ 70% des exportations mondiales moyennes entre 2005 et 2012. Le Chef des opérations a également présenté le document PM-22/13 dans lequel figure un rapport sur les classifications d'Arabica et de Robusta pour les années civiles 2005 à 2012. Le Comité a pris note de ces renseignements.

**Point 6 : Questions diverses**

11. Aucune question n'a été soulevée sous ce point.

**Point 7 : Date de la prochaine réunion**

12. Le Comité a noté que la prochaine réunion aurait lieu à Belo Horizonte (Brésil) pendant la 111<sup>e</sup> session du Conseil (9-12 septembre 2013).